

Elise Picon, diplômée en sciences politique et droit public (IEP de Lyon) et plus récemment en management général (IAE de Lyon), elle a débuté sa carrière en 2003, chez Eureval C3E, comme chargée d'études en évaluation de politiques publiques avant de rejoindre le cabinet AMNYOS où elle a acquis des compétences dans les domaines de l'emploi et de la formation, de la politique de la ville et du développement territorial. A partir de 2007, elle a développé les activités du cabinet Equation-Management dans les domaines de l'hébergement et du logement adapté. Consultante associée au sein de la SCOP ITINERE Conseil depuis sa création en 2011, elle y a étendu son expertise au champ de la santé.

Elle a ainsi piloté et contribué à de nombreuses missions d'évaluation et d'études relatives à la structuration et au fonctionnement de l'offre sanitaire et médico-sociale, ainsi que dans le champ de la prise en charge de la maladie mentale. Elle travaille régulièrement pour le compte d'agences régionales de santé ou de directions générales du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé.

Portrait des acteurs de la médiation équine et de l'équitation adaptée.

E. PICON¹, C. BEAUGENDRE², B. MINET³

¹ Cabinet ITINERE Conseil, 34 rue Jean Broquin 69006 Lyon

² Cabinet ITINERE Conseil, 34 rue Jean Broquin 69006 Lyon

³ Cabinet ITINERE Conseil, 34 rue Jean Broquin 69006 Lyon

Introduction

Dans un contexte de plein essor et de diversification des activités de médiation équine, l'IFCE a mandaté le cabinet ITINERE Conseil en octobre 2017 pour qu'il réalise une **étude descriptive des activités de service avec le cheval auprès de personnes porteuses de handicap ou en difficultés sociales**.

La commande est à mettre en perspective avec des sujets de réflexion entamés par les acteurs de la filière depuis quelques années :

- Dans un contexte où tous les marchés du secteur (courses, équitation amateur, centres équestres, sport de

haut niveau, équidés de travail) ont été touchés par une baisse d'activité, le comité de filière s'interrogeait, en juin 2017, sur les possibilités de développement de nouveaux usages du cheval : s'agit-il de marchés de niche ou de segments d'avenir ?

- Dans un rapport de l'IFCE et de l'INRA (Jez et al, 2012) publié en octobre 2012 qui définissait des scénarii d'évolution de la filière à l'horizon 2030, le constat était posé de potentialités sous-exploitées concernant le cheval médiateur et thérapeute.

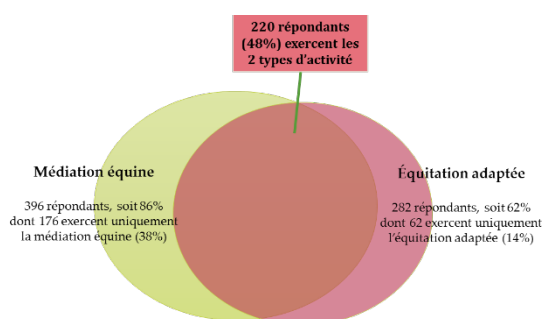
L'étude doit ainsi permettre de mieux connaître et faire connaître les pratiques, les services proposés et les organisations en médiation équine et en équitation adaptée, dans le but d'identifier les bonnes pratiques et les facteurs de développement.

Elle s'appuie en particulier sur la **réalisation d'une enquête en ligne auprès de 450 professionnels du secteur.**

Le questionnaire était composé de deux parties distinctes, l'une consacrée aux activités de médiation équine¹, l'autre aux activités d'équitation adaptée², un même professionnel pouvant répondre aux deux parties. Il abordait les sujets suivants :

- Statut professionnel et activité principale ;
- Nombre d'heures consacrées à l'activité ;
- Expérience et qualification ;
- Déroulement des activités ;
- Partenariats institués ;
- Publics accueillis ;
- Équidés mobilisés ;
- Économie de l'activité.

Figure 1: Répartition des répondants en fonction de l'activité exercée



¹ Définition adoptée pour l'enquête : toute activité à vocation thérapeutique ou éducative à destination de personnes en situation de handicap ou en difficultés sociales encadrée par un professionnel médico-social ou éducatif.

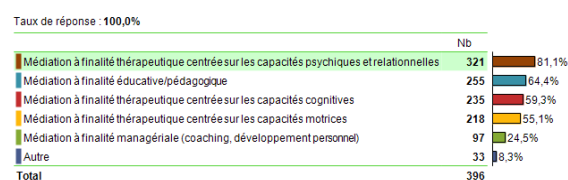
² Définition adaptée pour l'enquête : activité d'enseignement et d'encadrement des techniques équestres de sport et/ou de loisir à destination de personnes porteuses de handicaps quels qu'ils soient encadrée par un professionnel équestre, sans objectif de soin.

1. Portrait des activités de médiation équine et d'équitation adaptée

1.1 Une finalité majoritairement thérapeutique des activités de médiation équine

En moyenne, les professionnels exercent trois types de médiation équine, la **médiation à finalité thérapeutique centrée sur les capacités psychiques et relationnelles étant la plus fréquemment citée** (par 81% des répondants).

Figure 2 : Quels types de médiation équine exercez-vous ?



1.2 Des activités de médiation équine ou d'équitation adaptée très individualisées et encadrées, s'appuyant dans un quart des cas sur une cavalerie dédiée

Les réponses aux questions relatives à la médiation équine d'une part et à l'équitation adaptée d'autre part apportent des résultats très similaires concernant le déroulement des séances.

Pour exercer ces activités, les professionnels ont très souvent recours à des poneys (90% des répondants pour la médiation équine, 95% dans le cas de l'équitation adaptée) et/ou à des chevaux de selle (respectivement 72% et 75%). Dans un peu plus de 25% des cas, les équidés sont dédiés à l'activité de médiation (20% en équitation adaptée). Dans les autres cas, les chevaux ou poneys participent également à :

- L'enseignement classique des techniques équestres (respectivement 89% et 95%) ;
- Des balades (respectivement 66% et 71%) ;
- L'enseignement adapté des techniques équestres (38%) ou des activités de médiation (40%) ;
- D'autres activités : spectacle, loisirs, pony games, baptême poney, attelage...

Dans le domaine de la médiation équine, 94% des professionnels proposent des activités à pied et 87% à cheval. En équitation adaptée, ces chiffres atteignent respectivement 99% et 80%.

Les séances sont majoritairement individualisées, qu'il s'agisse de cours particuliers ou que les séances soient collectives avec des consignes individuelles. En moyenne, le nombre de participants à une séance collective de médiation ou d'équitation adaptée varie de 3 à 5.

Dans ¼ des cas, le répondant encadre seul les séances de médiation équine ou d'équitation adaptée. Sinon, les séances sont encadrées en partenariat avec les professionnels accompagnant les usagers (environ 40%), avec des collaborateurs de la même structure (environ 30%) ou du centre équestre partenaire (environ 10%), ou encore des bénévoles (environ 20%). Au total, le taux d'encadrement est en moyenne de 1 à 2 professionnels et/ou bénévoles par usager.

2. Portrait des publics et des partenaires

2.1 Un public ciblé majoritairement jeune, souffrant de handicap mental ou psychique

Dans le domaine de la médiation équine et de l'équitation adaptée, les publics accueillis sont relativement diversifiés. Il peut s'agir d'enfants, d'adolescents (près de 93% des professionnels de la médiation équine s'adressent à ce public, 89% dans le cas de l'équitation adaptée), d'adultes (respectivement 85% et 82%). Les seniors sont moins souvent ciblés par ces activités, en particulier dans le cas de la médiation équine.

Les publics accueillis sont le plus souvent en situation de handicap mental (en particulier dans le cas de l'équitation adaptée). Viennent ensuite les personnes atteintes d'un handicap psychique ou moteur. 58% des professionnels de la médiation équine déclarent accompagner des publics ayant des difficultés sociales (38% en équitation adaptée). Ces activités s'adressent moins souvent à des personnes polyhandicapées et ayant un handicap sensoriel.

En 2017, les répondants ont accueilli en moyenne 44 personnes différentes sur des activités de médiation équine et 37 sur des activités d'équitation adaptée. Par rapport à 2016, ce sont surtout les activités de médiation équine qui apparaissent en hausse : le nombre de participants à ce type d'activité augmente pour plus de 40% des répondants contre 25% dans le cas de l'équitation adaptée. Sur la même période, 1/3 des répondants « médiation équine » affirment que leur activité est stable contre près d'un sur deux dans le domaine de l'équitation adaptée.

2.2 Des partenariats nombreux qui varient selon que l'on se situe dans le domaine de la médiation équine ou de l'équitation adaptée

Les professionnels de la médiation équine ont développé des partenariats en moyenne avec quatre établissements relevant du secteur médico-social ou sanitaire. Si 70% des répondants déclarent avoir un partenariat avec ce type d'établissements, ils sont également environ un tiers à avoir tissé des liens avec des établissements sociaux, principalement dans le secteur de l'aide sociale à l'enfance.

Pour les activités d'équitation adaptée, le partenariat est moins fréquent et davantage ciblé sur les établissements médico-sociaux : 57% des répondants déclarent ainsi avoir conclu un partenariat avec un ou plusieurs établissements médico-sociaux ou de santé. Comme pour la médiation équine, les partenaires sont majoritairement des établissements pour enfants ou adultes handicapés.

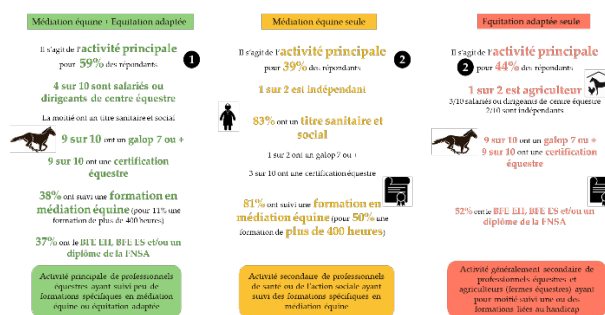
3. Caractéristiques des professionnels et économie de l'activité

Les répondants à l'enquête forment trois groupes de professionnels, dont l'analyse des réponses permet de définir leurs caractéristiques principales :

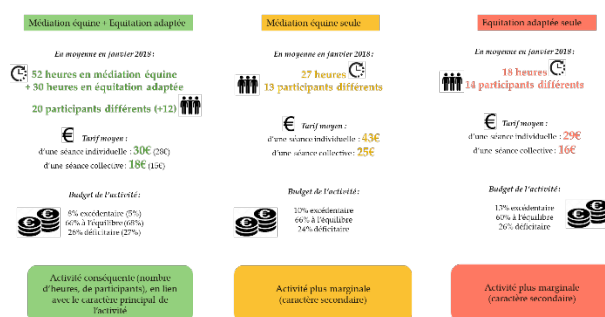
Figure 3 : Répartition des répondants à l'enquête en fonction des activités exercées



3.1 Des statuts et formations variés en fonction du type d'activité exercée



3.2 Un budget de l'activité le plus souvent à l'équilibre mais rarement excédentaire



Remerciements

Les auteurs remercient l'IFCE de leur avoir permis de communiquer sur les résultats de cette étude.

Références

Jez, C. (Coordination), Coudurier, B., Cressent, M., Méa F., Perrier-Cornet, P., Rossier, E., 2012, *La filière équine française à l'horizon 2030 – Rapport du groupe de travail « Prospective équine »*, 102p.